

Informations générales

Cours		
Sigle et section	PSY2003H	
Titre long	Introduction à la psychométrie	
Nombre de crédits	3	
Trimestre et année	Hiver 2025	
Horaire	Mardi 8h30 à 11h30	
Mode de formation	En présentiel	
Site StudiUM	Oui	
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/		

Personne enseignante		
Nom et titre	Mathieu Caron-Diotte, Ph. D.	
Coordonnées	mathieu.caron-diotte@umontreal.ca	
Disponibilités	Immédiatement après le cours et sur rendez-vous.	

Auxiliaire d'enseignement		
Nom	A déterminer	
Coordonnées	A déterminer	
Disponibilités	A déterminer	

Apprentissages visés

Objectifs généraux

La psychométrie est la science de la mesure en psychologie. Grâce à cette discipline, il est possible de concevoir et d'utiliser des tests mesurant une variété de concepts, dont des aspects plus intangibles comme la personnalité ou les habiletés cognitives. Durant leur carrière, les psychologues de toutes disciplines seront portés à utiliser des tests, ou même à en élaborer. Ainsi, ce cours a une visée théorique et pratique, soit d'amener l'étudiant à comprendre les principes de base de la conception et de l'utilisation des tests en psychologie.

Objectifs spécifiques

Connaître plusieurs instruments et méthodes d'évaluation typiques des différents domaines de la psychologie; (b) Comprendre les principaux éléments de la Théorie classique en psychométrie; (c) Reconnaître et comprendre la pertinence de 'information permettant de juger de la qualité psychométrique d'un instrument.

Compétences développées

Vous apprendrez comment évaluer fondamentalement la qualité des tests et comment les tests sont utilisés dans la recherche et la pratique. Cela inclut, mais n'est pas limité à : les méthodes et statistiques, la fidélité, la validité, l'analyse des items, les tests d'intelligence, les tests neuropsychologiques et cliniques, les tests de personnalité, d'attitude et de rendement.

Méthodes pédagogiques utilisées

- 1. Cours magistraux.
- 2. Travaux individuels.



Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-14	Présentation du plan de cours et introduction	Explication du travail de session	Hogan et al. (2017) Chapitres 1 et 2
Cours 2 2025-01-21	L'élaboration des tests	Remise de la composition des équipes	Hogan et al. (2017) : Chapitre 6 (p. 137 à 149)
Cours 3 2025-01-28	La fidélité des tests	N/A	Hogan et al. (2017) : Chapitre 4
Cours 4 2025-02-04	La validité des tests (partie 1)	Travail en équipe	Hogan et al. (2017) : Chapitre 5
Cours 5 2025-02-11	La validité des tests (partie 2)	Travail en équipe	Hogan et al. (2017) : Chapitre 5
Cours 6 2025-02-18	L'analyse des items et les normes des tests	Remise du jalon du travail de session sur StudiUM.	Hogan et al. (2017) : Chapitre 3, chapitre 6 (p. 149-172)
Examen intra 2025-02-25	Examen intra	Première passation du questionnaire (T1) Limite : 25 février 23h59.	N/A
Activités libres 2025-03-04	Semaine d'activités libres : pas de cours	Deuxième passation du questionnaire (T2) Limite : 4 mars 23h59.	N/A
Cours 7 2025-03-11	Tests d'intelligence	N/A	Hogan et al. (2017) : Chapitres 7, 8 et 9
Cours 8 2025-03-18	Tests et évaluations cliniques et neuropsychologiques	N/A	Hogan et al. (2017) : Chapitres 10 et 13
Cours 9 2025-03-25	Tests de personnalité	N/A	Hogan et al. (2017) : Chapitres 12 et 14



Cours 10 2025-04-01	Tests d'attitude et de rendement	Travail en équipe	Hogan et al. (2017) : Chapitres 11 et 15
Cours 11 2025-04-08	Questions d'ordre éthique et juridique	Travail en équipe	Hogan et al. (2017) : Chapitre 16
Semaines d'examen 2025-04-15	Semaines d'examens : pas de cours	Remise du travail de session sur StudiUM.	
Semaines d'examens 2025-04-22	Semaines d'examens : pas de cours	N/A	N/A
Examen final 2025-04-29	Examen final	N/A	N/A



Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	Recherche pertinente d'information Clarté et logique des idées Respect des règles, des consignes et des échéances Qualité de la langue	2025-02-18	10%
Examen en classe	Questions à choix multiples	2025-02-25	30%
Remise de travail en ligne	Recherche pertinente d'information Clarté et logique des idées Respect des règles, des consignes et des échéances Qualité de la langue	2025-04-15	30%
Examen en classe	Questions à choix multiples	2025-04-29	30%

Consignes et règles pour les évaluations			
Dépôt des travaux Le dépôt des travaux doit être fait sur StudiUM.			
Matériel autorisé aux examens	Lors des examens, seule une calculatrice peut être utilisée.		

Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires			
Documents	Manuel non obligatoire, mais fortement recommandé: Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). <i>Introduction à la psychométrie</i> (2e éd.). Montréal: Chenelière Éducation.		
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Quelques copies du manuel sont disponibles dans les bibliothèques de l'université pour consultation.		
Équipement (matériel)	Plan de cours, notes de cours, consignes des travaux et autres sont disponibles sur la page StudiUM du cours la veille.		

Ressources complémentaires		
Documents	Anastasi, A. (1994). <i>Introduction à la psychométrie</i> (Trad. Françoys Gagné). Guérin Universitaire.	
	Des articles scientifiques et autres ressources complémentaires seront déposés sur la page StudiUM du cours tout au long de la session.	

Département de psychologie Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Sites Internet N/A

Guides Citer selon les normes de l'APA : http://bib.umontreal.ca/citer/apa

Autres N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie

Département de psychologie Faculté des arts et des sciences

Plan de cours

Attention! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le <u>Bureau du registraire</u> pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen

La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT: Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé

Barème littéral: Premier cycle: 50% (D) et Cycles supérieurs: 60% (C)

Barème succès ou échec (S/E): À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans <u>chacune</u> des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.

(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.



Dates importantes	
Modification de l'inscription	2025-01-23
Date limite d'abandon	2025-03-14
Évaluation de l'enseignement	Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)**: https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap
- SAFIRE (gestion des examens) : https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/

IMPORTANT: Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.

Il est FORTEMENT recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie **

Utilisation des technologies en classe			
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.		
	Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.		
	L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.		
	Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.		



Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante

Aide en français https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-

outils-pratiques/

Aide à l'apprentissage https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-

<u>apprentissage</u>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM https://bib.umontreal.ca/services

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-

expliques/

Tout sur le plagiat http://integrite.umontreal.ca/

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne https://respect.umontreal.ca/accueil/



Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le <u>résultat final</u> en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. <u>Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.</u>

Dramiar avala	Résultat final en	Nota	ation	Cycles symáricums
Premier cycle	pourcentage (%)	Lettre	Points	Cycles supérieurs
	90-100	A+	4,3	
Excellent	85-89	Α	4,0	Excellent
	80-84	A-	3,7	
	77-79	B+	3,3	
Très bon	73-76	В	3,0	Bon
	70-72	B-	2,7	
	65-69	C+	2,3	Passable
Bon	60-64	С	2,0	Passable
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	
	50-53	D	1,0	Échec
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des <u>mesures de correction</u> s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans <u>chacune</u> des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.